

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les lettres de Gaspard Monge](#)[Collection 1796-1799 : Monge commissaire de la République française](#)[Collection 1798 : Seconde mission en Italie](#)[Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte](#)[Pluviôse – prairial an VI](#)
[Item 176. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey](#)

176. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey

Auteurs : Monge, Gaspard

Transcription & Analyse

Transcription linéaire de tout le contenu
Rome, le 13 floréal de l'an VI de la République française

Vous êtes bien aimable, mon cher Marey, de m'avoir donné de vos nouvelles, j'en avais besoin.[1] C'est uniquement à votre amitié pour moi, et aux préventions favorables du citoyen Royer que je suis redevable de la marque honorable de confiance que vient de me donner le corps électoral du département de la Côte d'Or en me portant au Conseil des Anciens.[2] De toutes les faveurs de ce genre, c'est celle à laquelle je suis le plus sensible. Puissè-je répondre dignement à cette confiance et y porter quelque chose de plus que du zèle.

L'horizon pourrait encore bien se charger. L'insulte que notre ambassadeur à Vienne[3] vient de recevoir pourrait bien n'être qu'une chose imprévue, et dans ce cas elle n'entraînerait rien de bien fâcheux. Mais si elle a été préméditée. Ce que nous ne savons pas ici dans l'éloignement où nous sommes ; si les Anglais pour faire diversion, pour rappeler nos redoutables légions en Italie, et écarter de leur voisinage l'orage qui les menace, ont déterminé cette conduite extraordinaire de l'Empereur[4] ou de son cabinet, le Temple de Janus va s'ouvrir de nouveau.[5] Il faudra du nerf aux deux Conseils,[6] et de grands événements vont encore se préparer. Vous en savez vraisemblablement plus que nous à l'heure qu'il est ; mais nous ne sommes pas tout à fait sans inquiétude à cet égard. Cependant nous nous tranquillisons un peu en voyant que les élections sont bonnes en général[7] ; en voyant que même lorsque les corps électoraux se sont divisés, les choix d'une section de l'assemblée auraient pu être faits par l'autre ; en voyant que cet esprit ne peut être aussi général dans la presque totalité des corps électoraux sans que la masse de la nation y participe ; et nous voyons que nous sommes parés contre les événements.[8]

Je viens, mon cher Marey, de laisser échapper une expression de marin ; je m'étais flatté que je pourrais bientôt retourner à Paris. Mais une lettre du général Bonaparte, et plus encore un ordre du Directoire que j'ai reçu hier et qui est conçu dans les termes les plus flatteurs et les plus honorables, me fait un devoir de partir avec l'expédition maritime[9] ; et demain matin je me rends à Civitavecchia où la division est sur le point de mettre à la voile.[10] Ce ne sera qu'à mon retour que je pourrai vous voir, vous embrasser et témoigner au citoyen Royer toute ma reconnaissance. On nous fait espérer qu'à l'automne nous pourrions revoir nos foyers, remettre le pied sur cette chère France ; mais les grands desseins de la République exigent plus de temps pour leur exécution. Puisse la gloire acquérir

encore un nouvel éclat ; puisse la philosophie en retournant dans son pays natal acquérir de nouvelles forces et étendre son empire.[11] Quant à vous, mon cher Marey, tâchez de déterminer notre bonne Émilie à vous accompagner à Paris pour tenir compagnie à sa mère[12] qui ne pensait pas à mon départ que mon absence serait si longue. Vous ferez l'un et l'autre une bien belle action, et vous en êtes tous deux bien capables.[13]

Adieu, pensez quelquefois à moi, rappelez-moi au souvenir de tous les bons patriotes de Nuits, du citoyen Durand, du citoyen Royer[14] ; présentez mes hommages respectueux à leurs épouses, et comptez sur la tendre amitié de Monge

Et nos deux pauvres petits Marey dont je n'ai pas parlé. Si l'aîné se ressouvient encore de Père, entretenez-moi dans sa mémoire.[15]

Rome, le 16 floréal [5 mai 1798]

Je reviens, mon cher Marey, de Civitavecchia. L'expédition est suspendue du moins pour quelques jours.[16] La guerre va-t-elle donc se rallumer[17] ; et l'Empereur qui avait eu le bonheur de sortir avec honneur de la lutte dans laquelle il s'était engagé[18], va-t-il encore mettre l'Empire en jeu ?

Je n'ai que le temps de recacheter la présente pour profiter du courrier extraordinaire qui va partir. Mille compliments à votre femme, et comptez sur les tendres sentiments de votre bon ami.

Monge

[1] Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) mari de sa fille Émilie MONGE (1778-1867). Il écrit à Monge le 27 Germinal an VI [16 avril 1798] alors qu'il est à Dijon. Cette lettre n'est pas datée mais c'est Émilie qui en informe Monge. Voir la lettre n°173 et la lettre d'Émilie du 29 Germinal [an VI] [18 avril 1798]. Comme lors de sa précédente mission (voir les lettres n°85 et 90), Monge exprime le besoin d'être informé de l'esprit et de la vie publics par des proches. C'est aussi ce qu'il faisait lorsqu'il était à Paris et Marey à Nuits en Bourgogne. Voir la lettre n°3 et infra.

[2] ROYER (? - ?) homme politique de la Côte-d'Or. En avril 1798, Monge est élu au Conseil des Anciens avec 361 voix sur 430.

[3] Jean-Baptiste BERNADOTTE (1764-1844).

[4] François II (1768-1835).

[5] Le 13 avril 1798 des mouvements contre la légation française ont lieu à Vienne, alors qu'elle avait arboré un drapeau tricolore sur son hôtel. Voir infra. Bonaparte écrit à Cobenzl, plénipotentiaire de l'empereur à Rastadt le 6 floréal an VI [25 avril 1798] : « Lorsque le gouvernement a appris, monsieur, l'événement arrivé à Vienne le 24 germinal dernier, il n'a pas douté que l'intention du cabinet de Vienne ne fût d'avoir la guerre. [...] Malgré mon éloignement, monsieur, pour la carrière et les discussions diplomatiques, j'ai saisi avec empressement cette circonstance pour convaincre l'Europe et Sa Majesté impériale du désir qu'a la France d'éviter les

horreurs d'une guerre dont les maux, pour notre pauvre continent serait incalculables, et consolider, autant qu'il dépendra de moi, l'œuvre de paix que j'avais crue éternelle, puisque faisant abstraction des événements militaires, nous l'avions fondé sur l'intérêt réciproque des deux États. Cette paix doit, ce me semble, durer encore, puisque je n'entrevois rien dans les intérêts des deux nations qui doit la faire cesser. [...] Je désire que vous lui fassiez connaître directement le calme que montre le Gouvernement français dans une circonstance aussi essentielle, et que vous le convainquiez du désir que nous avons de faire tout ce que vous feriez vous-même à notre place, pour maintenir la bonne intelligence établie à Campo-Formio. Il nous sera facile, en écartant toute les passions, de détruire tous les soupçons, de concilier tous les intérêts, de déjouer l'intrigue des puissances étrangères aux maux du continent, et qui ne cherchent en suscitant le trouble, qu'une occasion de faire leur paix. Mais si cette influence ou des intérêts individuels guidaient la chancellerie de Vienne, comme ils ont paru guider les opérations de la police dans la journée du 24 germinal, il ne resterait plus à la nation française qu'à se laisser effacer du nombre des puissances de l'Europe ou à en effacer elle-même la Maison d'Autriche ; lutte terrible qui peut présenter une vaste carrière militaire à parcourir, mais que l'homme qui connaît les maux que produirait une guerre de cette nature ne peut envisager qu'en vouant à l'exécration des peuples et de la postérité ceux qui l'auraient provoquée. » (2431, *CGNB*) Deux jours plus tôt, le 4 floréal an VI [23 avril 1798], Bonaparte écrit à Brune, commandant en chef de l'armée d'Italie : « Si jamais les affaires se brouillaient, je crois que les principaux efforts des Autrichiens seraient tournés de votre côté, et, dans ce cas, je sens bien que vous avez besoin de beaucoup de troupes, de beaucoup de moyens et surtout de beaucoup d'argent. » (2429, *CGNB*). Sur les préliminaires de Leoben et le traité de Campo-Formio voir les lettres n°84, 89, 90, 128, 129, 176 et 177.

[6] Le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens.

[7] Sur les élections d'avril 1798 pour le renouvellement du tiers du corps législatif et la volonté de Monge d'être informé sur l'esprit public voir les lettres n°156, 160, 161, 163, 164, 167, 168 et 177.

[8] Monge répond à Marey en cherchant à le rassurer sur les hommes en poste à Paris. Marey ne fait pas que lui annoncer son élection, il cherche à le convaincre de l'importance de son action à cette place afin de le dissuader de s'embarquer pour l'Égypte en invoquant sa conscience et sa morale. Marey souligne qu'il est plus légitime d'obéir au choix du peuple qu'à une nomination du gouvernement. Il s'agit de faire retourner Monge en France au près de sa famille. Le 27 Germinal an VI [16 avril 1798], il écrit : « Tu es nommé au Conseil des Anciens par la véritable assemblée électorale ; l'assemblée scissionnaire est une superfétation suscitée par le gouvernement trompé, dans l'intention d'empêcher les choix exagérés. Le génie de la liberté fera encore tourner au profit de la bonne cause les intentions perverses, les choix seront bons et confirmés, à la honte des moteurs de cette scission. Dans cet état des choses, accepteras-tu ? Oui, car la chaise curule aux anciens est le [dernier] terme auquel le Républicain peut élever son ambition ; car le vœu du peuple ne peut être méprisé impunément ; car toute place dans le gouvernement est petite en comparaison, même celle de Directeur ; car l'homme

proposé par le peuple pour surveiller le gouvernement trahirait son devoir, s'il préférerait le service du gouvernement à celui du souverain : car la conscience de Monge lui reprocherait toute sa vie de s'être rendu complice [par son refus] de toutes les mauvaises loix ou mauvaises mesures prises pendant 3 ans et qu'il aurait pu empêcher par son influence aux anciens : car, enfin, la conquête des trois parties du monde n'équivaudrait pas, ne compenserait pas l'asservissement de la France, ou la Guerre civile ou les Banqueroutes multipliées dans les finances, tous les maux enfin dont la patrie est menacée, si les républicains purs, ses meilleurs soutiens sont envoyés en dehors, sous toutes sortes de couleurs honorables.[...] Encore un mot sur les affaires générales. Le gouvernement a influencé les élections par toutes sortes de moyens, on eut donc soupçonner qu'il a pour but d'avoir un corps législatif de son choix et sous ses ordres. Il a réussi presque généralement, et les nouveaux députés seront ou des ex-législateurs de son aveu, ou de ses connaissances qu'il regarde comme lui étant dévoués. Dans cette position, il arrivera ou que la ligne de démarcation des pouvoirs sera rompue par l'asservissement du corps législatif, et dans ce cas les purs amis de la liberté qui se trouveront aux Anciens auront à lutter contre la dictature. Il pourra arriver au contraire que le nouveau corps législatif fortifié par l'intime conviction de la bonté des choix veuille sortir enfin de l'état de dépendance auquel il est réduit, rentrer dans des droits et de les reconquérir sur le Directoire, il s'engagerait alors une lutte entre ces deux pouvoirs et dans ce cas, ce serait encore au Conseil des Anciens par sa sagesse et sa fermeté à pourvoir au salut public. Donc : loin de toi l'idée qu'une place aux Anciens est un Canonat sans occasion de servir la Patrie. Je n'aurais pas craint que cette pensée te vint et je ne l'aurais pas combattu, si je ne l'avais ouïe de la bouche de personne d'ailleurs respectable. » En 1797, Marey souligne la spécificité de l'action publique de Monge lorsque Monge lui rappelle qu'ils se sont tous deux engagés dans l'action révolutionnaire mais chacun à leur manière. Voir la lettre n°90. Monge semble préférer menée une action publique en lien direct avec le pouvoir exécutif. Voir la lettre n°4.

[9] Monge commence à préparer son gendre à la nouvelle de son départ dès sa lettre précédente, un mois auparavant le 14 germinal an VI [3 avril 1798]. Il laisse paraître ici son enthousiasme à l'idée de s'embarquer pour une expédition à la fois scientifique et maritime. Dans un imaginaire de géomètre de la fin du XVIII^e siècle, praticien du progrès, cela fait écho à l'« idéal maritime des découvreurs » évoqué par le frontispice du *Novum organum* de Francis Bacon qui représente deux bateaux dont l'un franchit les colonnes d'Hercule avec la prophétie de Daniel: « Multi pertransibunt et augebitur scientia ». (HAMOU Ph. (2001), *La mutation du visible : Microscopes et télescopes en Angleterre de Bacon à Hooke, Villeneuve d'Ascq* : Presses universitaires du Septentrion, vol. 2, p. 26.) Condorcet ne manque pas à son tour d'entamer son « Fragment sur l'Atlantide » par cette évocation : « Bacon avait conçu l'idée d'une société d'hommes uniquement dévoués à la recherche de la vérité. Son plan embrasse toutes les parties des connaissances humaines ; une foule d'observateurs parcourt sans cesse le globe pour connaître les animaux qui l'habitent, les végétaux qu'il nourrit, les substances répandues sur sa surface et celles qu'il renferme dans son sein, pour en étudier la forme extérieure et l'organisation. » CONDORCET [1804] (1988), p.299. Sur le plaisir et l'enthousiasme de Monge à s'embarquer voir les lettres n°177, 180, 181, 184 et 187.

[10] Voir la lettre n°174.

[11] Monge offre ici sa perception de l'expédition et il semble bien l'envisager plus comme une expédition scientifique qu'une campagne militaire en lui conférant une dimension grandiose. Voir les lettres n°131, 153, 163, 171, 174, 184 et 187.

[12] Catherine HUART-MONGE (1747-1846).

[13] Voir la lettre n°173. Après son mariage en novembre 1795, Émilie quitte sa famille en quittant Paris. Catherine exprime alors le manque que ce départ provoque. Voir la lettre n°3. Monge est inquiet au sujet de sa femme et de sa réaction à son départ pour l'Égypte. Voir les lettres n°151, 152, 153, 163, 167, 168, 173, 181 et 182.

[14] Voir la lettre n°163.

[15] Naissent du mariage d'Émilie Monge et de N.J. Marey neuf enfants dont le premier le 19 février 1796 Guillaume-Stanislas MAREY-MONGE (1796-1863) et le deuxième le 19 novembre 1797 Gaspard-Louis MAREY-MONGE (1797-1821).

[16] Voir les lettres n°177, 178, 179 et 181.

[17] Voir supra

[18] Avec le traité de Campo-Formio entre la République française et François II (1768-1835). Voir la lettre n°177.

AnalyseTranscription établie par René Taton.

Relations entre les documents

Collection 1798 : Seconde mission en Italie ☐ **Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte** ☐ **Pluviôse - prairial an VI** ☐

Ce document a pour thème Campagne militaire (Égypte) comme :

[153. Monge à Bonaparte](#) ☐

[163. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey](#) ☐

[171. Monge à sa femme Catherine Huart](#) ☐

[174. Monge au Directoire](#) ☐

[184. Monge à Bonaparte](#) ☐

Collection 1798-1799 : Le voyage de Civitavecchia à Malte. l'expédition d'Égypte et le retour en France. ☐ **Prairial an VI - nivôse an VIII**

Ce document a pour thème Campagne militaire (Égypte) comme :

[187. Monge à sa femme Catherine Huart](#)

Collection 1798 : Seconde mission en Italie **Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte** **Pluviôse - prairial an VI**

Ce document a pour thème Couple Monge comme :

[151. Monge à sa femme Catherine Huart](#)

[163. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey](#)

[167. Monge à sa femme Catherine Huart](#)

[181. Monge à sa femme Catherine Huart](#)

[182. Monge à sa femme Catherine Huart](#)

Ce document a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme :

[156. Monge à sa femme Catherine Huart](#)

[163. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey](#)

[177. Monge à sa femme Catherine Huart](#)

Collection 1795-1796 : Les débuts de l'École polytechnique. **Fin de la Convention et premiers mois du Directoire.** **Thermidor an III - pluviôse an IV**

Ce document a pour thème Vie familiale comme :

[3. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey](#)

Collection 1796-1797 : Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts **Prairial an IV - vendémiaire an VI**

[131. Monge à sa femme Catherine Huart](#) *a pour thème Campagne militaire (Égypte) comme ce document*

Collection 1798 : Seconde mission en Italie **Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte** **Pluviôse - prairial an VI**

[153. Monge à Bonaparte](#) *a pour thème Campagne militaire (Égypte) comme ce document*

[153. Monge à Bonaparte](#) *a pour thème Couple Monge comme ce document*

[152. Monge à sa femme Catherine Huart](#)

a pour thème Couple Monge comme ce document

[168. Monge à sa femme Catherine Huart](#)

a pour thème Couple Monge comme ce document

[173. Monge à sa fille Émilie Monge](#) *a pour thème Couple Monge comme ce document*

Collection 1798-1799 : Le voyage de Civitavecchia à Malte. l'expédition d'Égypte et le retour en France. **Prairial an VI - nivôse an VIII**

[198. Monge à sa fille Louise Monge](#) *a pour thème Couple Monge comme ce document*

Collection 1795-1796 : Les débuts de l'École polytechnique. **Fin de la Convention et premiers mois du Directoire.** **Thermidor an III - pluviôse an IV**

[3. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey](#) *a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document*

Collection 1796-1797 : Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts □ **Prairial an IV - vendémiaire an VI**

[30. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □ *a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document*

Collection 1798 : Seconde mission en Italie □ **Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte** □ **Pluviôse - prairial an VI** □

[160. Monge à sa femme Catherine Huart](#)
a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document

[161. Monge à sa femme Catherine Huart](#)
a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document

[164. Monge à sa femme Catherine Huart](#)
a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document

[167. Monge à sa femme Catherine Huart](#)
a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document

[168. Monge à sa femme Catherine Huart](#)
a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document

Collection 1795-1796 : Les débuts de l'École polytechnique. □ **Fin de la Convention et premiers mois du Directoire.** □ **Thermidor an III - pluviôse an IV** □

[4. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey](#) □ *a pour thème Politique comme ce document*

Collection 1798 : Seconde mission en Italie □ **Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte** □ **Pluviôse - prairial an VI** □

[167. Monge à sa femme Catherine Huart](#)
a pour thème Vie familiale comme ce document

Présentation

Date 1798-05-02

Date du calendrier révolutionnaire 13 floréal an VI

Genre Correspondance

Sujets

- Conseil des Anciens
- Conseils des Cinq-Cents
- Élections
- Esprit public
- Expédition d'Égypte
- Vie familiale

Mentions légales Fiche : Marie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Éditeur de la fiche Marie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Contributeurs

- Dupond, Marie (édition scientifique)

- Walter, Richard (édition numérique)

Information générales

LangueFrançais

CoteFonds Marey-Monge.

Nature du documentLettre autographe.

Les mots clés

[Conseil des Anciens](#), [Conseils des Cinq-Cents](#), [Élections](#), [Esprit public](#), [Expédition d'Egypte](#), [Vie familiale](#)

Informations éditoriales

PublicationInédit.

DestinataireMarey, Nicolas-Joseph (1760-1818)

Contexte géographiqueRome

Lieu d'expéditionRome (Italie)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/01/2018 Dernière modification le 11/02/2022
